

COMMUNE de CLOHARS-CARNOET

PORT de POULDU-LAITA

TARIFS 2018					
MOUILLAGES	HT 2017	Pour mémoire TTC 2017	HT 2018	TTC 2018	tarif 2018 TTC basse saison 01/10 au 31/03
NOTA : tarifs doublés pour les multicoques					
PLAISANCIERS USAGERS de PASSAGE (monocoques)					
<u>Navires de - de 8 m</u>					
* 1er jour et jusqu'au 8ème jour (tarif/jour)	9,58	11,5	9,58	11,50	6
* au-delà du 9è jour - par jour	4,80	6,0	4,80	6,00	3
<u>Navires de + de 8 m</u>					
* 1er jour et jusqu'au 8ème jour (tarif/jour)	11,25	13,50	11,25	13,50	7
* au-delà du 9è jour - par jour	6,25	7,50	6,25	7,50	4
PROFESSIONNELS (à l'année)	189,56		281,50		
Occupation espace portuaire sur quai* emplacement autorisé non protégé	56,85		56,85		
EAU-ELECTRICITE * Professionnels (année)					
- Navires de + de 8 m	49,37		49,37		
- Navires de - de 8 m	25,29		25,29		
* Plaisanciers (jour) et usagers passage	inclus dans le prix du mouillage				
PRESTATION DE MISE A L'EAU POUR LES PROFESSIONNELS DU NAUTISME					
entre 0 et 100 manutentions par an			240,00		
entre 101 et 200 manutentions par an			480,00		
au-delà de 200 manutentions par an			720,00		
FRAIS DE REMORQUAGE (forfait)	65,00	78,0	65,00	78	
Main d'œuvre : la demi-heure	13,33	16,0	13,33	16	
Redevance applicable aux produits de la mytiliculture			8 €/tonne		
EMPLACEMENT de VENTE (année)					
* non couvert (indice à la construction)	367,71		367,71		
OCCUPATION TERRE-PLEIN A CARACTERE COMMERCIAL : tarif annuel	0,34€ m²/jr	0,41€ m²/jr	0,34	0,41	